

Communication du Bureau électoral

Election complémentaire à la Municipalité

Le Bureau électoral informe les électrices et électeurs que lors de l'élection complémentaire à la Municipalité du dimanche 10 février 2019, **Mme Laurence Muller Ahtari (PLR)**, a obtenu la majorité absolue au premier tour.

Mme Laurence Muller Ahtari est donc élue à la Municipalité.

Au nom du Bureau électoral



La présidente
Catherine Roulet



La secrétaire
Nathalie Penso

En vertu de l'art. 117 de la loi sur les droits politiques, la présente décision peut faire l'objet d'un recours adressé par lettre recommandée au Préfet (Préfecture de Lausanne, Place du Château 1, 1014 Lausanne) dans les trois jours à compter de sa publication.

Election complémentaire à la Municipalité du 10 février 2019 Procès-verbal communal

Electeurs inscrits	5542
Participation (%)	36.57 %

Bulletins	Rentrés	2027
	Nuls	30
	Valables (dont blancs)	1997
	Blancs	44

Candidat	Nombre de voix	Elu(e) / pas élu (e)
Liste 1 – Jean-Marie Urfer	880	Pas élu
Liste 2 – Laurence Muller-Achtari	1059	Elue
Divers	14	

Cette pièce tient lieu de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Attesté conforme au procès-verbal.

Au nom du Bureau Electoral

La Présidente



Catherine Roulet



La Secrétaire



Nathalie Penso